

COMMUNICATION

communication@rhne.ch
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

Un podcast pour raconter la maladie à travers le témoignage de patient-e-s

Le RHNe lance le podcast « Au-delà des maux » en partenariat avec ESH Médias. Le premier épisode est diffusé ce lundi 4 mars à l'occasion de la Journée mondiale contre l'obésité. Il est consacré au témoignage d'Aude, en surpoids depuis l'enfance, avec l'éclairage du Dr Alend Saadi, chirurgien spécialiste de l'obésité.

Le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) lance ce lundi 4 mars le podcast « Au-delà des maux » en partenariat avec ESH Médias. Le projet, issu d'une collaboration avec l'Académie de journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel, vise à donner la parole aux patientes et patients afin de mieux comprendre comment on traverse l'épreuve de la maladie. Au micro de Martine Schmid, des femmes et des hommes racontent leur parcours de vie, mettant en lumière des expériences parfois douloureuses mais souvent pleines d'espoir. Chaque témoignage est suivi par les explications d'un-e professionnel-le de la santé qui apporte son expertise sur le sujet traité.

Lancé à l'occasion de la journée mondiale contre l'obésité, le premier épisode de ce podcast santé est justement consacré à cette maladie chronique qui touche 11% de la population adulte en Suisse. Avec pudeur, Aude, en surpoids depuis l'enfance, raconte son itinéraire, la prise de conscience de sa maladie à travers le regard des autres. Et l'expérience de la chirurgie, qui lui a permis d'entamer une nouvelle vie. Aujourd'hui, elle se bat contre la stigmatisation liée au surpoids et à l'obésité au travers de l'association Pop's. L'épisode est conclu par l'éclairage du Dr Alend Saadi, chirurgien spécialiste de l'obésité au RHNe.

Le podcast « Au-delà des maux » est à découvrir sur [le site internet du RHNe](#), sur celui d'Arcinfo et les principales plateformes d'hébergement de podcasts. Cinq épisodes seront produits en 2024. Le prochain sera diffusé en mai et sera consacré au témoignage de parents qui ont accueilli un nouveau-né prématuré.

Neuchâtel, le 4 mars 2024

Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44